

REUNION DE TRAVAIL DU COPIL REGIONAL
« CHIMIOThERAPIE ORALE »
MARDI 16 JANVIER 2018

Membres/participants	établissements /structures	Présent	Excusé
ARENT Ophélie, cadre	CHU de Rouen	X	
Pr BABIN Emmanuel, médecin	CHU de Caen		X
BENOIT Sandrine, directeur des soins	CLCC Baclesse - Caen	X	
BILES Valérie, IDE	CHU de Rouen	X	
BLAIZOT Xavier, coordonnateur	Réseau oncologie Caen	X	
Dr BOUGLE Céline, pharmacien coordonnateur	OMEDIT	X	
BROSSE David, cadre qualité-gestion de Projets	CHU de Rouen	X	
Dr CASTEL Camille, pharmacien assistant	OMEDIT		X
Dr CHENAILLER Catherine, pharmacien	CHU de Rouen	X	
LAVAUULT Cathie, IDE	CHU de Rouen	X	
Dr CHEDRU-LEGROS Valérie, pharmacien	CHU de Caen	X	
Dr CHERU Bernard, médecin coordonnateur	Réseau oncologie, Rouen	X	
Dr CHEZE Stéphane, médecin	CHU de Caen		X
Dr CONTENTIN Nathalie, médecin	CLCC Becquerel - Rouen	X	
Dr COQUARD Aude, pharmacien	CHU de Rouen		X
Dr DAOUPHARS Mikaël, pharmacien	CLCC Becquerel - Rouen	X	
Pr DI FIORE Frédéric, médecin	CHU de Rouen		X
Dr DIVANON Fabienne, pharmacien	CLCC Baclesse - Caen		X
FAVRE Vincent, directeur adjoint	CHU de Rouen		X
Dr FONTOURA Marie-Laure, médecin	CLCC Becquerel - Rouen		X
Dr FRAPPIER Sylvie, médecin inspecteur de Santé publique, référente oncologie	ARS	X	
Dr GALAIS Marie-Pierre, médecin	CLCC Baclesse - Caen	X	
GUESNE Dominique, cadre supérieur de pôle	CHU de Caen		X
Dr HERVOUET Charles, pharmacien	CHU de Rouen		X
Pr JOLY Florence, médecin	CLCC Baclesse - Caen		X
Pr LE COUTOUR Xavier, médecin	CHU de Caen		X
LE MOAL Nathalie, directeur des soins	CLCC Becquerel - Rouen		X
LEMIEUX Pascal, responsable du pôle performance et qualité	ARS		X
LEQUET Yann, directeur de l'appui à la performance	ARS		X
MAGNIER Hélène, infirmière pivot	CHU de Rouen	X	
MARIANI Marie-Pierre, directeur	CHU de Caen		X
MARIE Frederick, directeur général adjoint	CHU de Caen		X
Dr MONZAT Doreya, pharmacien coordonnateur	OMEDIT	X	
Dr ORSINI Charlotte, pharmacien assistant	CHU de Rouen	X	
Dr POLYCARPE Florence, médecin	CLCC Baclesse - Caen	X	
Dr RIGAL Olivier, médecin	CLCC Becquerel - Rouen	X	
Pr VARIN Rémi, pharmacien	CHU de Rouen		X

MOYENS A METTRE EN OEUVRE

Lors des 2 précédentes réunions nous avons abordé les difficultés relatives aux moyens humains et financiers pour mettre en place cette nouvelle organisation des soins. Les membres souhaitent insister une nouvelle fois sur la problématique des moyens qui est le frein principal soulevé par les professionnels de santé au déploiement d'une consultation de primo-prescription tripartite.

Parmi les pistes de financement abordées en réunion il y aurait les expérimentations organisationnelles innovantes du système de santé prévues à l'article 51 de la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2018.

⇒ Cette article prévoit la possibilité d'expérimenter pour cinq ans de nouveaux modes d'organisation des soins concourant à l'amélioration de la prise en charge et du parcours des patients, de l'efficacité du système de santé et de l'accès aux soins ou à l'amélioration de la pertinence de la prise en charge par l'assurance maladie des médicaments ou des produits et prestations associées et la qualité des prescriptions.

Pour pouvoir être financé un porteur de projet doit soumettre un cahier des charges du projet d'expérimentation au directeur général de l'ARS, qui le transmet au comité technique national, lequel doit alors se prononcer dans un délai de 4 mois maximum, (ou 6 si un avis de la HAS est requis) permettant une gestion rapide des projets. Le COPIL pourrait proposer le projet d'amélioration de la qualité et de la sécurité des prises en charge de patients sous chimiothérapies orales dans ce cadre.

RECOMMANDATIONS REGIONALES

Les recommandations de l'INCA étant complètes, le COPIL souhaite un document synthétique et pratique à destination des professionnels de la région. L'objectif sera par ailleurs de compléter ce document par des focus régionaux en ajoutant ou soulignant des éléments spécifiques à partir des documents envoyés par les établissements de la région.

Devront notamment être explicités par rapport au document INCa, le rôle du pharmacien hospitalier et la liste des critères pouvant être repérés facilement pendant la consultation de primo prescription pour réaliser le « pré » diagnostic éducatif pouvant conduire à un programme d'éducation thérapeutique.

REQUÊTE SNDS

Une requête sera réalisée par l'ARS sur le SNDS (système national des données de santé) pour connaître la file active de patients sous chimiothérapie orale dans la région Normandie : établissement par établissement/ molécule par molécule sans exclure l'hormonothérapie.

ENQUETE REGIONALE PRIMOPRESCRIPTION CHIMIOTHERAPIE ORALE TO

Nous avons évoqué lors des réunions précédentes la définition de niveaux de sécurité pour parvenir à l'organisation cible optimale. Pour ce faire il faut déjà connaître l'état des lieux régional de la prise en charge des patients sous chimiothérapie orale. A partir de cet état des lieux un plan d'action prioritaire régional pourra être mis en œuvre.

Quelques éléments (non exhaustifs) ont été listés pour figurer sur l'enquête :

- Organisation de la primo-prescription (pluridisciplinaire ?)
- Temps consacré pour la primo prescription
- Outils mis à disposition des patients ?
- Lien avec les professionnels de ville formalisé ? comment ?

FORMATION

De nombreuses formations ont déjà eu lieu dans la région pour sensibiliser/former les professionnels de santé de ville aux chimiothérapies orales, organisées soit par les réseaux de cancérologie en lien avec l'OMEDIT, soit dans le cadre du déploiement des programmes ETP. Le bilan de ces formations est partagé par tous : à savoir une forte mobilisation de pharmaciens d'officines et infirmiers mais une difficulté pour mobiliser les médecins généralistes. La formation des médecins généralistes doit passer par les organismes de FMC.

Ces formations et sensibilisations doivent être renouvelées en lien avec l'URML et les URPS, avec mise en commun des documents et outils régionaux. Un outil de formation type e-learning pourrait aussi se développer.

OUTILS NUMERIQUES

Le CHU de Caen souhaitait faire un point sur l'état d'avancement de son projet numérique E-parcours. Pour rappel un cahier des charges a été rédigé par des professionnels de ville et d'hôpital avec l'appui du GCS Télésanté décrivant les échanges attendus entre professionnels libéraux et hospitaliers pour le suivi coordonné des patients traités par chimiothérapie orale. L'étape suivante en ce début d'année, serait de tester cet outil de coordination Ville-Hôpital, puis il pourrait être proposé à d'autres sites de la région Normandie, afin de le tester pour le faire évoluer.

Le GCS télésanté sera présent lors de la prochaine réunion du **mardi 30 janvier à 12h30** pour faire le point sur les outils numériques en région.